LES SITES WEALTH-HSBC.COM - HSBCONTINENTAL.EU

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site a été créé le 14/11/2023. Il est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 18/12/2023. Le site hsbcontinental.eu est sur cette même liste noire depuis le 15/04/2024.

Le site hsbcontinental.eu

Il a été créé le 27/03/2024. Nous publions le whois :

https://whois.eurid.eu/fr/search/?domain=hsbcontinental.eu+

Le site wealth-hsbc.com

Il a été créé le 14/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/wealth-hsbc.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone :

Les sites utilisent :

Le numéro 09 74 99 16 90

Le numéro 09 75 16 63 63

Les faux noms :

Les sites utilisent :

- Mme Emmanuelle BROCHET

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte espagnol ES28 2100 3129 0522 0034 9100

Les informations juridiques

La société a mis en ligne un communiqué alertant les consommateurs :

https://www.assetmanagement.hsbc.co.uk/en/institutional-investor/urgent-fraud-warning

Il n'y a pas que ce site qui est concerné ! Le site de l'entreprise fournit la liste ci-dessous :

assetmanagement-hsbc.com
assetmanagement-hsbc.com
hsbc-gam.com
assetmanagement-HSBC.com
hsbc.wm.com
hsbc-wm.com
hsbc-sdgbonds.com

Il est utilisé les numéros de téléphone suivants :

0208 157 6199
0203 769 0572
0203 769 0976
01908 087 512
0800 181 890
01223 919083

Le site wealth-hsbc.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 18/12/2023.

Le site hsbcontinental.eu est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 15/04/2024.

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.